

TRAITEMENT DES REQUÊTES – octobre 2014

ILOT 1 – CENTRE VILLE	
Demandes	Traitement
ILOT 2 – SAINT JEAN D'AOUT	
Le 6 avenue Henri Farbos s'avère être la localisation exacte de l'ancienne mairie de la commune de Saint Jean d'Août (annexée en 1866 par Mont de Marsan). A cet emplacement, il serait judicieux d'y implanter une plaque commémorative.	En cours de traitement
Boulevard Jean Lacoste, avant l'immeuble n° 13, mauvaise implantation (sur candélabre éclairage public) du panneau indiquant le « rétrécissement de chaussée par la droite ». Ce panneau est caché par la sucette Decaux	En cours de traitement
Boulevard Ferdinand de Candau (angle du quai Silguy), le panneau « cédez le passage » destiné aux deux roues utilisant la piste cyclable unidirectionnelle n'est pas bien implanté... Il s'adresse aux automobilistes circulant sur la chaussée et non aux cycles !	En cours de traitement
Impasse Docteur de Monck d'Uzer : l'eau stagne après chaque averse dans une grande flaque située en aval de la dernière grille d'évacuation des eaux pluviales. Flaque à combler et chaussée à reprofiler pour diriger les eaux vers la grille.	En cours de traitement
Place Arthur Latappy, près du débouché sur l'avenue Colonel Rozanoff : les arbres de la propriété riveraine ont soulevé les bordures de trottoir et la chaussée. De ce fait, formation de flaques et stagnation des eaux.	En cours de traitement
Avenue Pierre Mendès France, depuis la réfection du revêtement superficiel : - il manque un passage piétons près du pont du 19 août - le passage piétons situé à l'angle de l'avenue de Sabres n'est pas à sa place... il convient de le réimplanter à son emplacement initial.	En cours de traitement
Boulevard Jean Lacoste : la signalisation horizontale des délimitations des couloirs de circulation est effacée	En cours de traitement
Chemin du Baradé : la matérialisation de la ligne axiale de la chaussée est effacée	En cours de traitement
Place Nonères : depuis la démolition de l'ancienne Clinique des Landes, absence de signalisation verticale, matérialisant le sens unique au débouché de la partie sud de la rue Adjudant Chef Clapot	En cours de traitement

ILOT 3 – PEYROUAT/ARGENTE/NONERES

Rue de l'égalité :

le panneau d'interdiction de stationner dans la rue ne se voit pas bien à l'entrée de la rue, de ce fait des personnes y stationnent impunément. Par ailleurs aucun marquage au sol pour indiquer cette interdiction.

Pourrait on rendre cette interdiction plus visible ?

Le panneau d'interdiction de stationner installé à l'entrée de la rue de l'Egalité est à hauteur réglementaire. La présence de ce panneau ne nécessite pas de marquage au sol particulier. Les usagers se doivent d'être attentifs à la signalisation en vigueur.

Cependant, afin de renforcer cette signalisation, le Pôle Technique va étudier la possibilité de rajouter un panneau « stationnement interdit » au dos du panneau « sens interdit » mis en place en facade du numéro 4.

ILOT 4 – HIPPODROME

Le panneau de signalisation du cimetière Saint Vincent de Paul (proche du funérarium) est en mauvais état. Le conseil propose son remplacement

Le remplacement de ce panneau sera intégré à la prochaine campagne de jalonnement.

ILOT 5 – BARBE D OR/CARBOUE/LARROUQUERE

ILOT 6 – SAINT MEDARD

Prévoir un abri bus sur l'avenue de Villeneuve, au niveau de l'arrêt « Lodeau »

L'installation d'un abri-bus à cet arrêt de bus ne permettrait pas, de part la largeur insuffisante du trottoir, de respecter les normes en vigueur de continuité piétonne et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Est il possible de combler les trous sur les avenues de la Houn, Charlevoix de Villers, Ambroise Paré et rue des Pensées

En cours de traitement

ILOT 7 – BEILLET/DAGAS/CHOURIE/LAGUILLE

ILOT 8 – BOURG NEUF/CROUSTE

Avenue Eloi Ducom et boulevard Jean Larrieu : en venant de Leader Price et en s'engageant sur l'avenue Eloi Ducom, il arrive que des véhicules roulent, par erreur, sur la piste cyclable (même matérialisation pour la piste que pour la chaussée).

Au niveau du carrefour Eloi Ducom / Jean Larrieu, la piste cyclable de l'avenue Eloi Ducom est signalée par un panneau « Piste cyclable » ainsi que de la signalisation horizontale (marquage au sol). A ce titre, les automobilistes se doivent d'être attentifs à cette signalisation.

De plus, les deux entrées charretières situées en face de ce carrefour ne permettent pas la réalisation d'un aménagement de séparation des deux voies. Un tel aménagement empêcherait les riverains de s'engager sur la voie de circulation.

Micro crèche du Bourg Neuf : un tas de grilles, déposées au sol, sont à retirer pour des raisons de sécurité

Ces grilles ont été déposées provisoirement sur un site non accessible au public afin de repeindre le mur de clôture. Ces dernières seront remises en place prochainement.

<p>Stade du Loustau : d'importants nids de poules rendent inaccessible l'accès aux vestiaires par temps de pluie. Serait il possible de faire déverser du gravier pour y remédier?</p>	<p>L'enceinte du Loustau tient du domaine privé. A ce titre, la ville ne peut procéder à des aménagements sur ce site.</p>
<p>Lotissement René Moquel : la Douze n'est absolument plus visible, cachée par des grands arbres et taillis ; Pour avoir une vue sur la rivière et la mettre en valeur, pourrait-on tailler les taillis, tout en conservant les grands arbres ?</p>	<p>Le requérant a été rencontré. La demande est en cours de traitement avec le service des espaces verts.</p>
<p>Rue Cadillon, une voiture est habituellement stationnée sur le trottoir, l'arrière de ce véhicule déborde sur la rue.</p>	<p>Situation signalée à la Police Municipale</p>
<p>A l'intersection du Chemin Fleuri et de l'avenue Cronstadt, les déchets de la haie d'un riverain restent sur le trottoir à chaque taille</p>	<p>Situation signalée à Allo Mairie</p>
<p>Des conseillers de quartier signalent un risque d'accident au niveau de la chicane de la passerelle de l'Auberge landaise, du fait de l'absence d'éclairage.</p>	<p>En cours de traitement</p>
<p>ILOT 9 – ILOT DES ARENES</p>	
<p>Retracer les arrêts minutes place Saint Louis et rue St Pierre</p>	<p>Ce marquage sera intégré à la prochaine campagne de marquage au sol.</p>
<p>L'espace vert devant l'école du Pouy n'est pas suffisamment entretenu</p>	<p>En cours de traitement</p>